

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

*Conseil municipal du 16 juin 2020*

## INTRODUCTION

Depuis la loi du 6 février 1992, les collectivités territoriales et leurs établissements publics de plus de 3.500 habitants, doivent organiser dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, un débat sur les orientations budgétaires de l'année à venir. Ce débat a pour objet d'informer les élus sur la situation économique et financière de la collectivité, et ainsi éclairer leurs choix et orientations politiques afin qu'ils soient compatibles avec les potentialités financières de l'établissement public.

**L'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit des dispositions supplémentaires applicables dès le débat d'orientation budgétaire prévu pour l'établissement du budget primitif 2016. Ainsi, l'article 2312-1 mentionne :**

*« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.*

*Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport mentionné au deuxième alinéa du présent article comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Ce rapport précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail. Il est transmis au représentant de l'Etat dans le département et au président de l'établissement public de coopération intercommunale dont la commune est membre ; il fait l'objet d'une publication. Le contenu du rapport ainsi que les modalités de sa transmission et de sa publication sont fixés par décret. »*

Le présent document contient les informations prévues par la loi, et, nécessaires pour éclairer les élus sur la situation financière de la Ville à la fin de l'année 2019 en vue de débattre sur les orientations budgétaires.

Bien évidemment, ces orientations ne pourront se faire sans prendre en compte la crise sanitaire et économique. S'il est possible d'estimer les conséquences immédiates de la crise, il est plus difficile d'évaluer les impacts indirects à court terme. Ainsi, deux scénarios de perspectives ont été réalisés, sur la base des éléments disponibles au moment de l'élaboration du présent document, en vue d'apporter une aide aux élus dans les décisions qu'ils auront à prendre.

## NIVEAU NATIONAL

### Contexte général : situation économique et sociale

(Source INSEE)

#### ▲ Contexte macro-économique au 1<sup>er</sup> trimestre 2020

- ▲ Le produit intérieur brut (PIB) en volume baisse fortement : - 5,3 % après - 0,1 % au quatrième trimestre.
- ▲ Les dépenses de consommation des ménages enregistrent une baisse inédite (- 5,6 % après + 0,3 %).
- ▲ Le revenu disponible brut des ménages se maintient et leur épargne bondit, malgré la chute du PIB.
- ▲ Le déficit public se dégrade fortement. Le besoin de financement des administrations publiques (APU) augmente de 1,1 point, à 4,8 % du PIB après 3,7 % au quatrième trimestre 2019.

**Au 9 avril 2020, l'activité économique française serait en baisse de 36 % par rapport à une situation normale. Les branches marchandes sont particulièrement affectées par la crise sanitaire et les mesures d'endiguement avec une baisse de leur activité de l'ordre de 42 %.**

## ▲Loi de finance 2020

(source KPMG)

### **Le PLF 2020 a été bâti sur une hypothèse :**

- de croissance du PIB (+1,3%),
- de décrue de l'inflation en 2019 (+1,2%)
- d'amélioration du déficit public attendu à +2,2% du PIB en 2020

### **Les dispositions relatives aux concours financiers de l'Etat :**

**Les concours financiers aux collectivités dont l'évolution est maîtrisée par le principe d'une enveloppe normée stabilisée (LPFP 2018-2022).** La stabilisation de l'enveloppe normée induit la réfaction de certains concours qui servent de « variables d'ajustement ». Sur les 150 M€ de besoin de financement établi, 53 M€ sont mis « à la charge » du bloc communal : DCRTP -10 M€ et compensation VT.

**L'enveloppe de DGF est fixée à 26,847 Md€ pour 2020, soit -0,101Md€ par rapport à 2019.**

**FPIC : Enveloppe stable (1 Md€ depuis 2016)**

**Les dotations de soutien à l'investissement local maintenues aux niveaux de 2019 (1,8 Md€)**

*Dotation politique de la ville (DPV):150 M€ • Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : 1046 M€ • Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 570 M€*

**Le coefficient de revalorisation des bases de fiscalité pour 2020 a été fixé à 0,90 % pour la TH et 1,20 % pour le foncier.**

**A noter que l'Etat prend en charge l'intégralité des dégrèvements progressifs de la taxe d'habitation instauré en 2018 dans la limite des taux et abattement en vigueur pour les impositions 2017.**

## La situation financière de la Ville

Le présent document support de débat d'orientation budgétaire a été élaboré avant la clôture de l'exercice, par conséquent les données relatives aux réalisations 2019 restent donc encore provisoires.

### Les grands équilibres financiers (Opérations réelles)

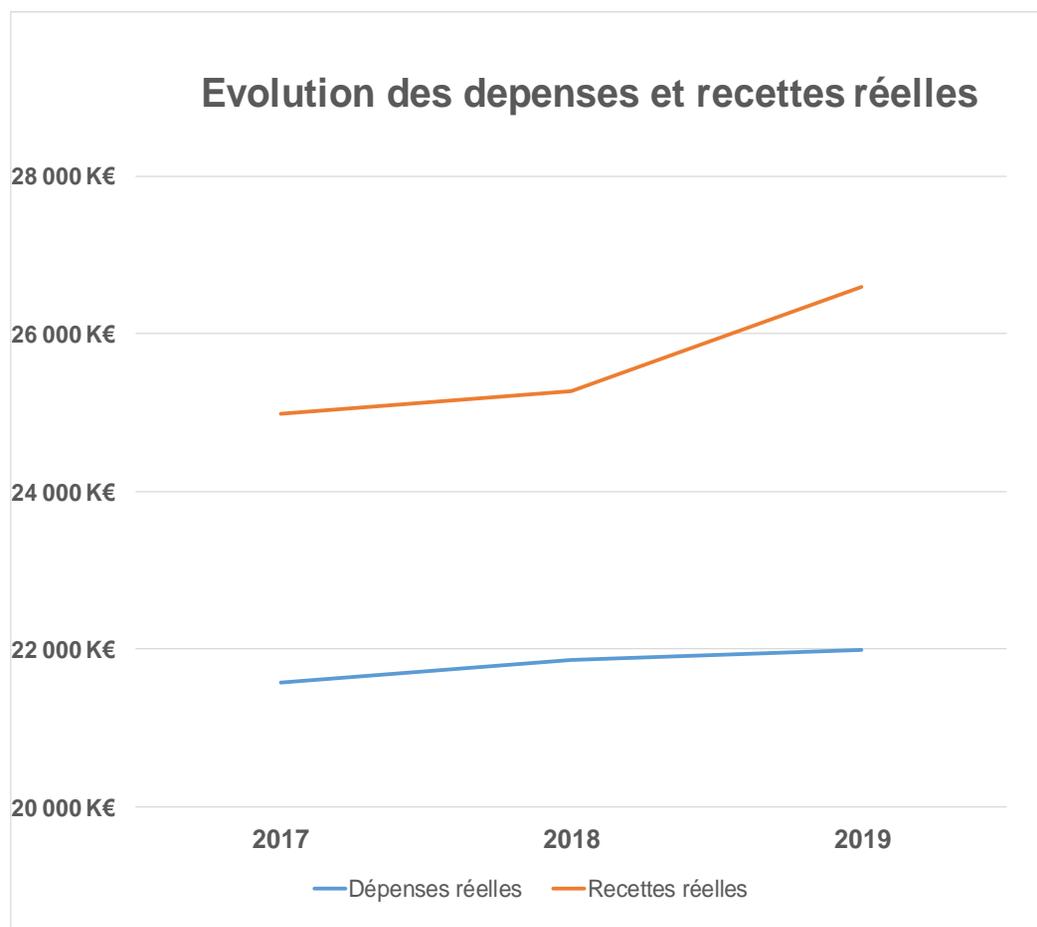
EPARGNES	2018	2019
Recettes de gestion	25 152 K€	25 881 K€
Dépenses de gestion	21 055 K€	21 161 K€
<b>Epargne de gestion</b>	<b>4 096 K€</b>	<b>4 721 K€</b>
Résultat financier	-574 K€	-536 K€
Résultat exceptionnel	-111 K€	419 K€
<b>Epargne brute</b>	<b>3 412 K€</b>	<b>4 604 K€</b>
Amortissement du capital	2 347 K€	2 539 K€
<b>Epargne nette</b>	<b>1 065 K€</b>	<b>2 065 K€</b>
Cessions	13 K€	480 K€
<b>Epargne brute hors pdt de cessions</b>	<b>3 399 K€</b>	<b>4 124 K€</b>
<b>Epargne nette hors prdt de cessions</b>	<b>1 052 K€</b>	<b>1 585 K€</b>

▸ **Épargne de gestion courante** : excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, hors intérêts de la dette.

▸ **Épargne brute** : excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

▸ **Épargne nette** : épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, hors réaménagement de dette refinancé par emprunt, ou épargne brute diminuée des remboursements de la dette. L'épargne nette mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut, après financement des remboursements de dette.

## Evolution des dépenses et recettes de fonctionnement



Le graphique ci-contre montre qu'entre 2018 et 2019, les recettes ont évolué plus vite que les dépenses permettant ainsi d'améliorer les épargnes.

Cette amélioration est due notamment à des éléments conjoncturels :

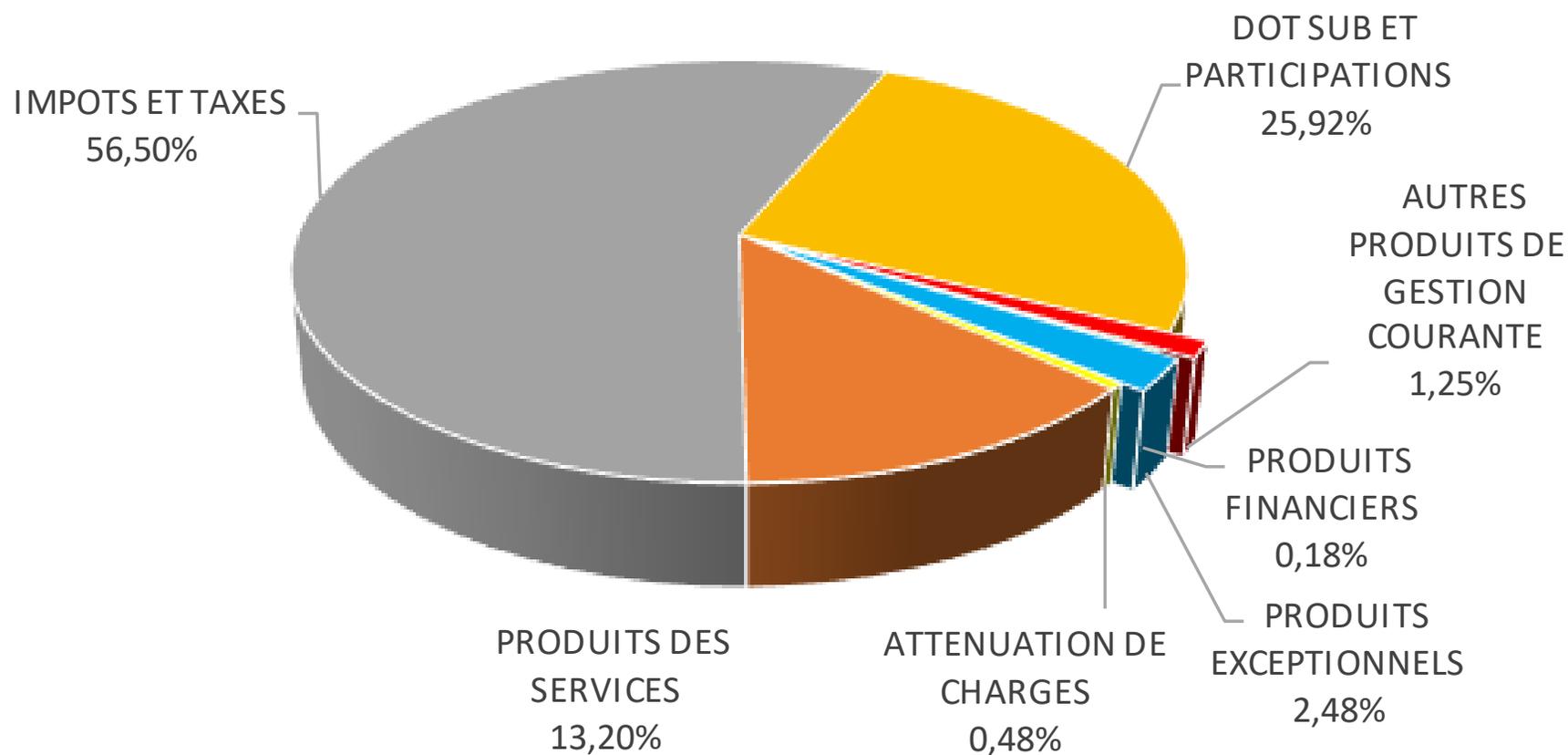
- la revalorisation des bases fiscales décidée chaque année par le gouvernement,
- l'encaissement des recettes exceptionnelles sur 2019.

## Recettes réelles de fonctionnement

Libellés des chapitres	2018	2019
013 ATTENUATION DE CHARGES	112	127
70 PRODUITS DES SERVICES	3 824	3 509
73 IMPOTS ET TAXES	14 361	15 021
74 DOT SUB ET PARTICIPATIONS	6 560	6 891
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	295	333
76 PRODUITS FINANCIERS	51	47
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	62	658
<b>Recettes réelles</b>	<b>25 264</b>	<b>26 587</b>

## La répartition des recettes réelles de fonctionnement

### Recettes réelles de fonctionnement 2019 : 26,6 M€

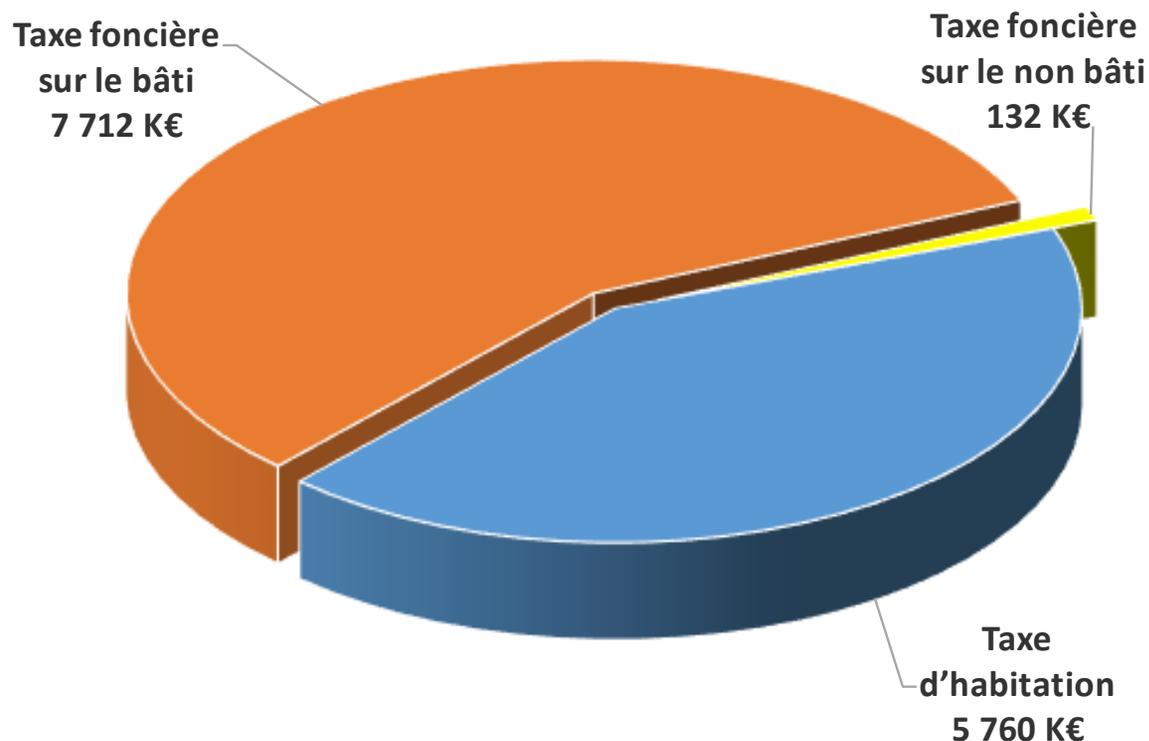


## La fiscalité directe

### Répartition du produit de fiscalité 2019 :

**13 605 K€**

(hors rôles supplémentaires)



**Le produit fiscal progresse globalement de +3,17 % par rapport à 2018 du seul fait de l'évolution des bases.**

**Pour 2020, il est proposé de reconduire les taux 2019 :**

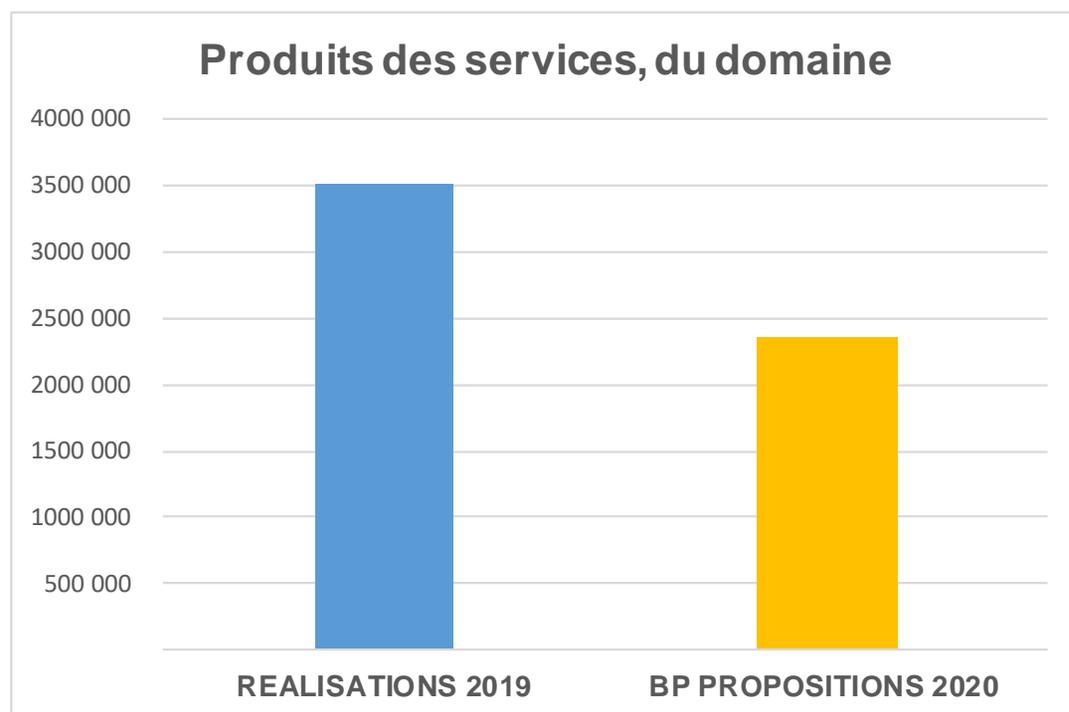
- **TH : 18,19 %**
- **TF : 27,28 %**
- **TFNB : 132,97 %**

**Le produit attendu de fiscalité pour 2020 s'élève à 13 817 K€.**

**Produits des services:**

**Réalisations 2019 : 3 509 135.43 €**

**Propositions de crédits BP 2020 : 2 347 090,00 €**



La forte baisse entre les réalisations 2019 et les prévisions 2020 provient de la prise en compte des pertes de recettes dues aux conséquences directement liés à la pandémie : fermeture du Rocher Corneille, de l'auberge de jeunesse, des centres de loisirs, absence de cantines... et aux décisions prises pour soutenir les commerces et les producteurs locaux : gratuité du stationnement, des redevances du domaine public pour les marchés, les terrasses pendant l'arrêt de l'activité économique.

Par ailleurs, en 2020, la fin de la mise à disposition d'agents et leur mutation à la Communauté d'Agglomération vient également diminuer les recettes au compte 70.

**Dotations et participations :**

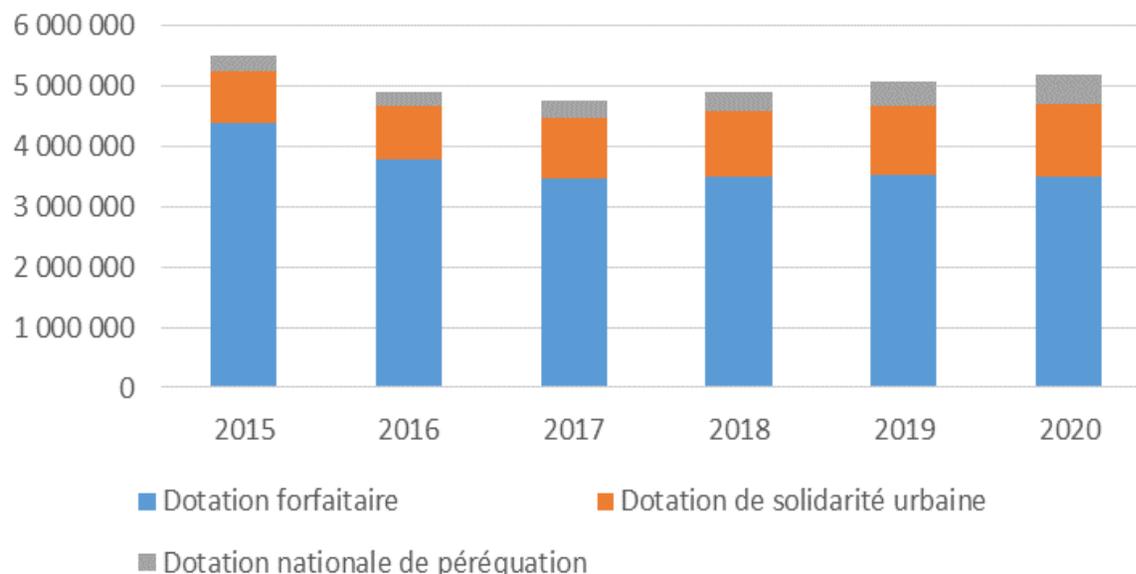
**Réalisations 2019 : 6 890 991,38 €**

**Propositions de crédits BP 2020 : 6 715 481,00 €**

Ce compte regroupe, d'une part, les dotations de l'Etat, et d'autre part, les subventions ou participations des divers partenaires.

Le graphique ci-dessous retrace l'évolution des dotations de l'Etat :

**Evolution de la Dotation Global de Fonctionnement (DGF)**



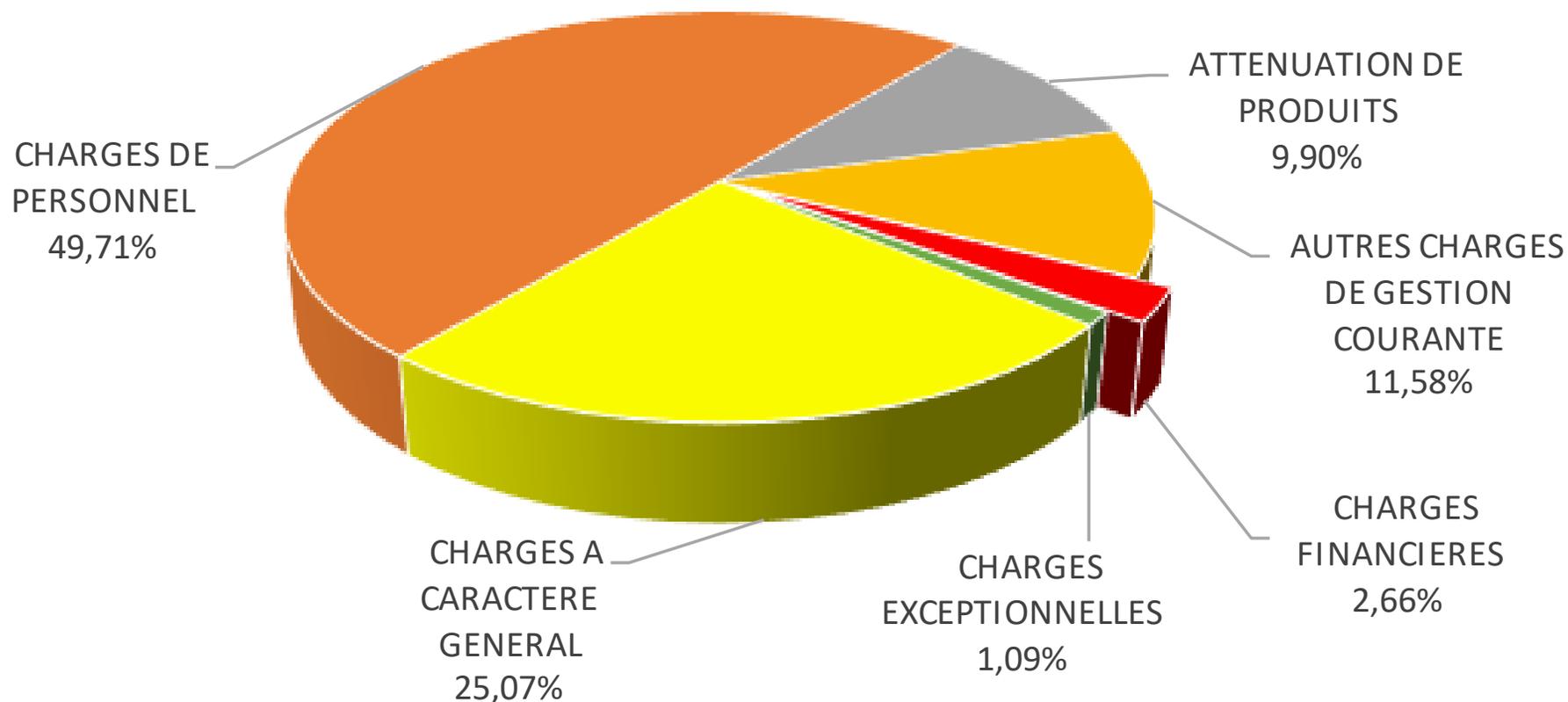
## Dépenses réelles de fonctionnement

*Les dépenses réelles de fonctionnement ont été maîtrisées.*

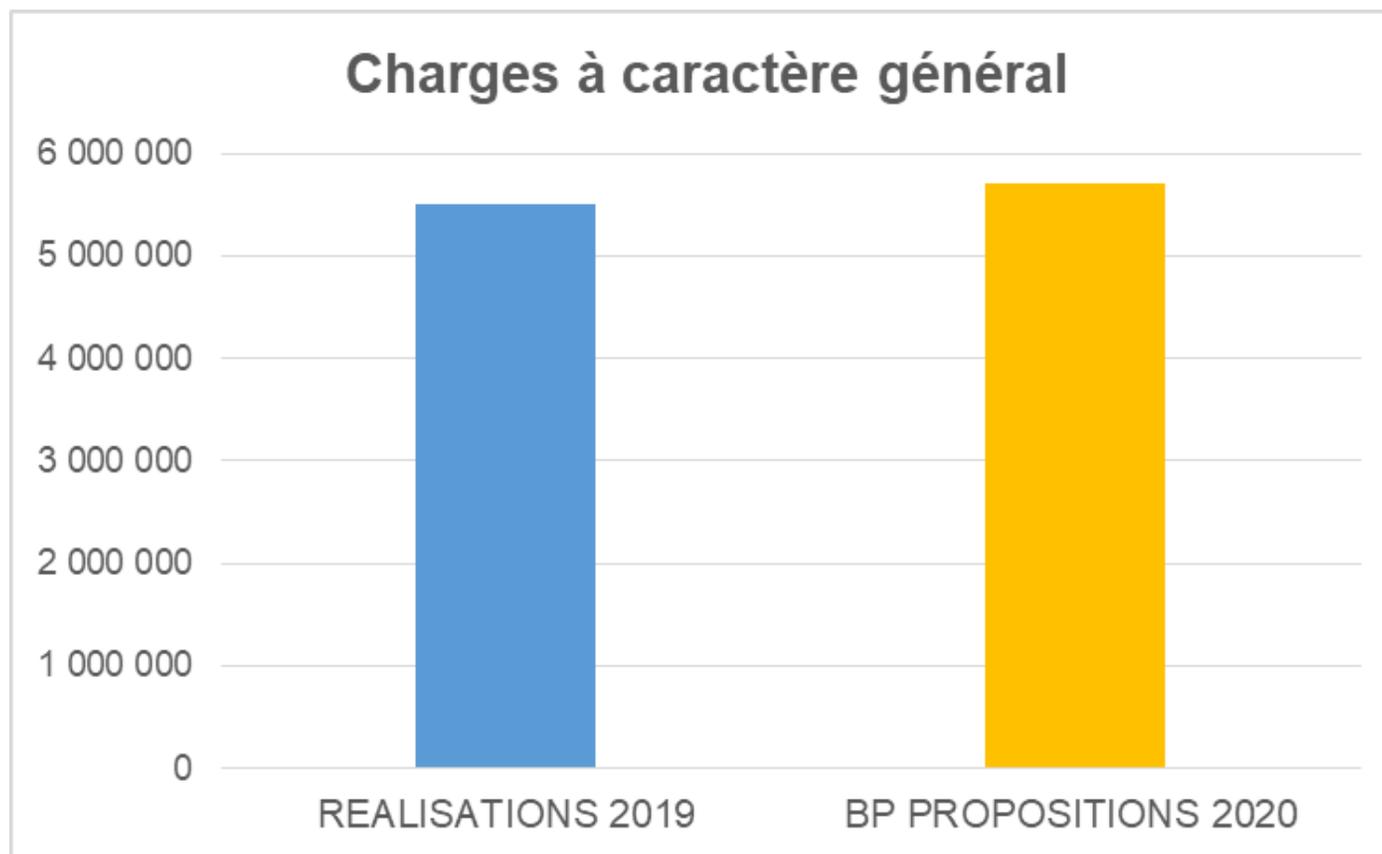
Libellés des chapitres	2018	2019
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 311	5 510
012 CHARGES DE PERSONNEL	11 090	10 929
014 ATTENUATION DE PRODUITS	2 239	2 176
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 415	2 546
66 CHARGES FINANCIERES	624	584
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	173	239
<b>Dépenses réelles</b>	<b>21 852</b>	<b>21 983</b>

## La répartition des dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement 2019 : 21,98 M€



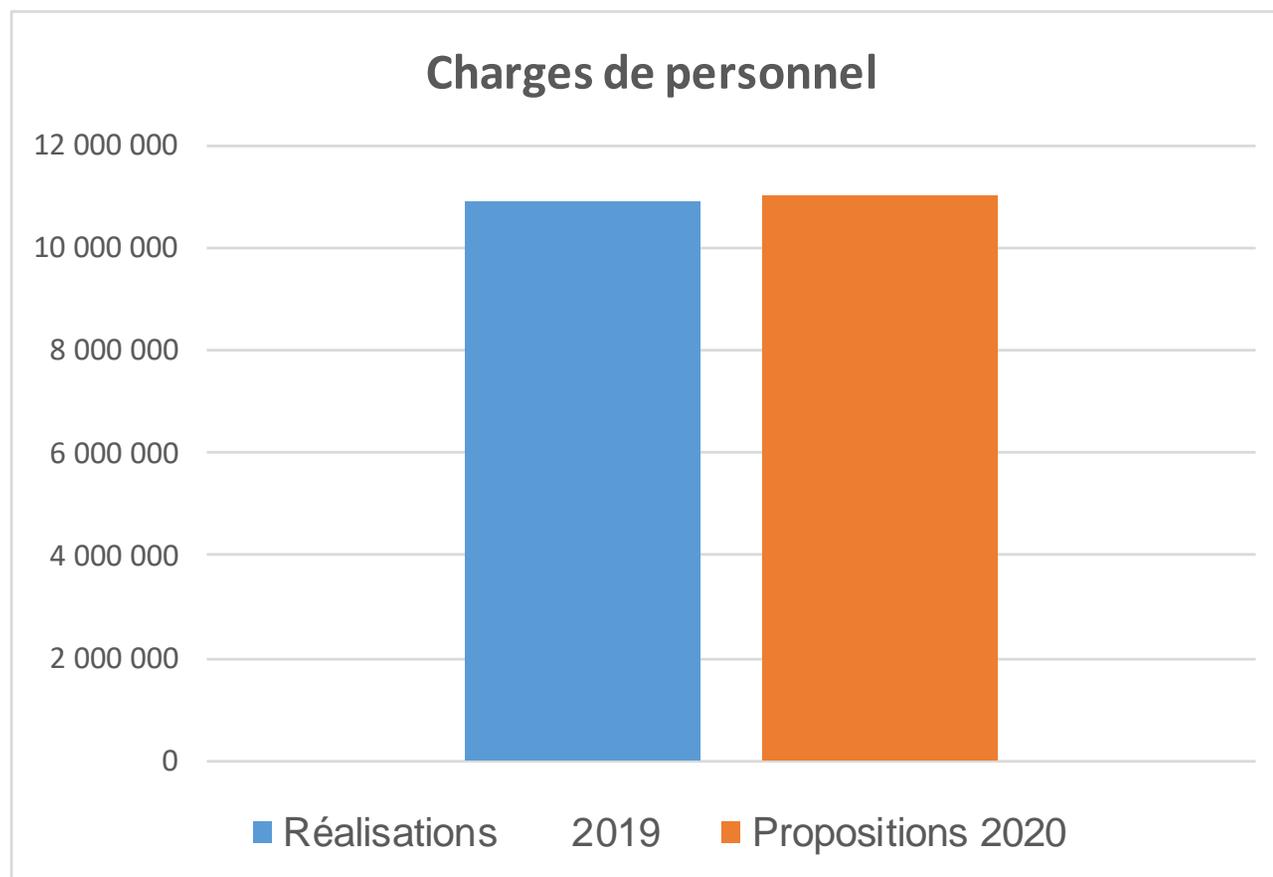
## Charges à caractère général



Le montant des charges à caractère général réalisé en 2019 s'élève à 5,5 M€. Les prévisions pour l'année 2020, d'un montant de 5,7 M€, intègrent les ajustements de crédits à la baisse pour tenir compte des conséquences de la crise sanitaire.

## Les charges de personnel

### Evolution de la masse salariale



A la clôture 2019, les dépenses de personnel telles que regroupées au chapitre 012 du budget s'établissent à 10 929 K€.

Pour l'exercice 2020, le chapitre 012 devrait s'élever à 11 008 K€, soit une évolution de 0,72 %. Cette faible évolution provient du fait que le G.V.T. sera pour la plus grande partie compensé par divers éléments dont les principaux sont des départs programmés en mutation, en retraite, ou invalidité, ainsi qu'une gestion suivie des remplacements.

Cette baisse, pour l'essentiel, est due :

- A la mutation de plusieurs agents à la C.A.P.E.V., mettant fin à leur mise à disposition.
- A la mise en retraite pour invalidité de plusieurs agents.
- A la gestion suivie des remplacements et des saisonniers.

L'ensemble de ces éléments ont permis d'absorber le G.V.T. ainsi que la mise en place des différentes mesures nationales.

**Evolution des effectifs :**

Année	31/12/17	31/12/18	31/12/19
<b>E.T.P.T. titulaires</b>	258,77	260,00	256,60
<b>E.T.P.T. non titulaires sur poste vacant*</b>	0,5	0,5	1.5
<b>E.T.P.T. cumul</b>	259,27	260,05	258,10

*E.T.P.T. : Equivalent Temps Plein Travaillé*

**Temps de travail**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le temps de travail des agents est de 1586 heures par an, soit 1572 heures avec les jours de fractionnement.

**Avantages en nature**

**Logement de fonction :** Des logements de fonction sont attribués aux gardiens du Centre Pierre Cardinal et de l'Auberge de Jeunesse, pour nécessité absolue de service. Ces avantages en nature sont évalués respectivement à 1 605,03 € et 1 767,36 € par an.

**Repas :** Des avantages en nature repas sont comptabilisés pour les agents de la cuisine centrale. 14 salariés en ont bénéficié en 2019, soit 2 923 repas, valorisés à hauteur de 4,85 €, ce qui représente une évaluation forfaitaire de 14 179,85 €.

## Les atténuations de produits

Pour mémoire, l'attribution de compensation intervenant dans les relations financières entre la Communauté d'Agglomération et la commune, en 2015 était positive et s'élevait à + 1.936 K€. Suite aux différents transferts opérés, elle est devenue négative en 2018 :

<b>Attribution de compensation 2015</b>	<b>+ 1 936 K€</b>
<b>Exercice 2016</b>	
Théâtre	- 652 K€
Musée	- 624 K€
Palais des sports	- 99 K€
Pont bascule	- 4 K€
Personnel des services communs	- <u>2 639 K€</u>
<b>Attribution de compensation 2016</b>	<b>- 2 082 K€</b>
<b>Exercice 2017-2018</b>	
Neutralisation fiscale	+ 427 K€
Transfert petite enfance «fonctionnement »	- <u>457 K€</u>
<b>Attribution de compensation 2017-2018</b>	<b>- 2 112 K€</b>
<b>Exercice 2019</b>	
Transfert petite enfance «investissement »	8 K€
<b>Attribution de compensation 2019 :</b>	<b>- 2 120K€</b>

***Pour mémoire, la Communauté d'Agglomération rembourse à la ville la part des annuités d'emprunts relatifs aux investissements transférées (musée et petite enfance).***

### **Les charges exceptionnelles**

**Réalisations 2019 : 238 920,11 €**

**Propositions de crédits BP 2020 : 559 252,44 €**

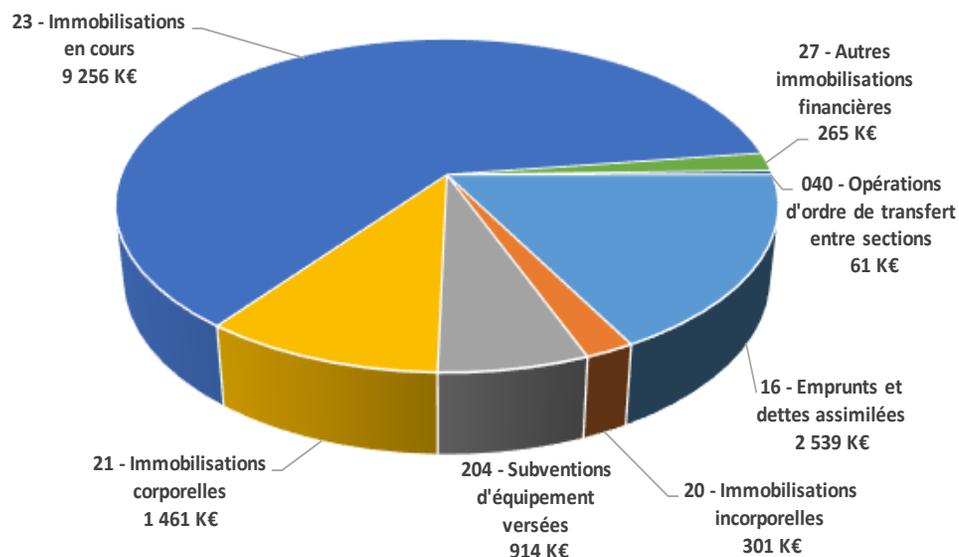
L'augmentation des prévisions pour l'année 2020 provient :

- du soutien financier conséquent versé au budget annexe « Cuisine en Velay » du fait de la perte de recettes suite à la crise sanitaire (+163 K€),
- de l'inscription d'un crédit pour faire face aux dépenses liées au COVID comme les achats de masques, de produits désinfectants, la mise en place de plexi glace et autres... (+150 K€).

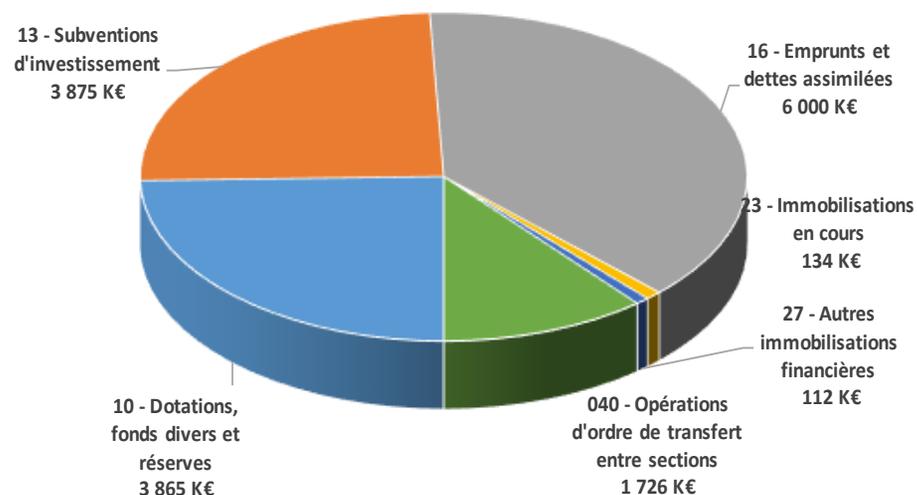
## L'investissement

### La mesure de l'effort d'investissement : réalisations 2019

Dépenses d'investissement 2019 : 14,80 M€



Recettes d'investissement 2019 : 15,71 M€



En 2019, la Ville a poursuivi sa politique d'investissement avec la réalisation de projets structurants mais également l'entretien du patrimoine et de la voirie...

## Les résultats au 31 décembre 2019

### 1 - Section d'Investissement

Dépenses 2019	14 797 233,27
Recettes 2019	15 711 505,87
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>914 272,60</b>
<b>Résultat antérieur reporté</b>	<b>-7 450 427,03</b>
<b>Résultat de clôture à reporter</b>	<b>-6 536 154,43</b>

<b>Solde des restes à réaliser</b>	<b>4 288 548,24</b>
<b>Report dépenses</b>	<b>4 416 300,36</b>
<b>Report recettes</b>	<b>8 704 848,60</b>

<b><i>Besoin de financement de la section investissement compte tenu des RAR</i></b>	<b>-2 247 606,19</b>
--	----------------------

**2 - Section de fonctionnement**

Dépenses 2019	23 708 901,77
Recettes 2019	26 647 424,09
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>2 938 522,32</b>
<b>Excédent antérieur reporté</b>	<b>2 123 391,16</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>5 061 913,48</b>
<b>Résultat de clôture</b>	<b>5 061 913,48</b>

**3 - Affectation du résultat**

<i>Résultat de clôture à affecter</i>	<b>5 061 913,48</b>
<i>Besoin de financement de la section investissement compte tenu des RAR</i>	<b>-2 247 606,19</b>
<b>Affectation en réserves (1068)</b>	<b>2 247 606,19</b>
<b>Affectation en report à nouveau de la section de fonctionnement (002)</b>	<b>2 814 307,29</b>

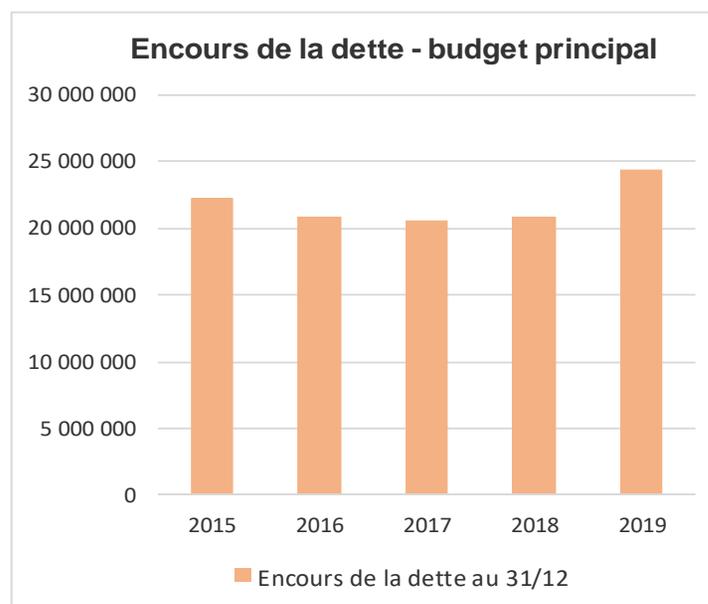
## La dette au 31 décembre 2019

Budget principal

En milliers d'euros

	2015	2016	2017	2018	2019
<b>Encours de la dette au 1/1</b>	21 427	22 254	20 846	20 572	20 926
Emprunts nouveaux	3 000	1 000	2 000	2 700	6 000
Rbt de la dette	2 172	2 408	2 274	2 347	2 539
<b>Encours de la dette au 31/12</b>	<b>22 254</b>	<b>20 846</b>	<b>20 572</b>	<b>20 926</b>	<b>24 387</b>

Le stock de dette au 31 décembre 2019 s'élève à **24,3 M€**. Il est à noter qu'il convient de déduire de ce stock, **la part des emprunts affectée au musée, soit 1,2 M€**, dont l'annuité est chaque année remboursée par la **Communauté d'Agglomération** suite au transfert de l'équipement.



## Dettes par type de risque

### Dettes par type de risque

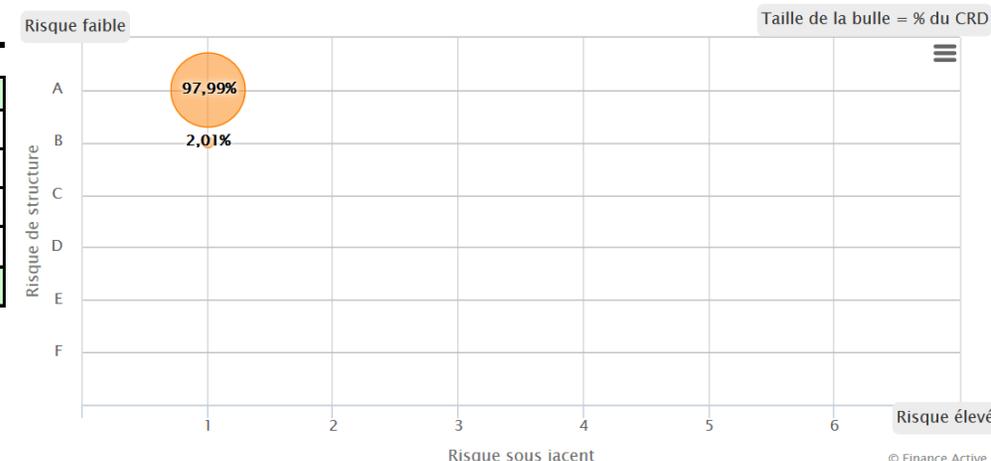
Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen
Fixe	21 054	86,33%	2,38%
Variable	750	3,08%	0,10%
Livret A	2 093	8,58%	1,35%
Barrière	490	2,01%	4,34%
<b>Ensemble des risques</b>	<b>24 387</b>	<b>100,00%</b>	<b>2,26%</b>

État généré au 31/12/2019

Le stock de la dette ne comporte pas d'emprunt à risque ou toxique.

## Dettes selon la charte de bonne conduite

Risque faible



## RATIOS

En milliers d'euros

	2016	2017	2018	2019
Capacité de désendettement hors cession (encours dette au 31-12/Epargne Brute) (1)	8,06	6,97	6,1	5,9

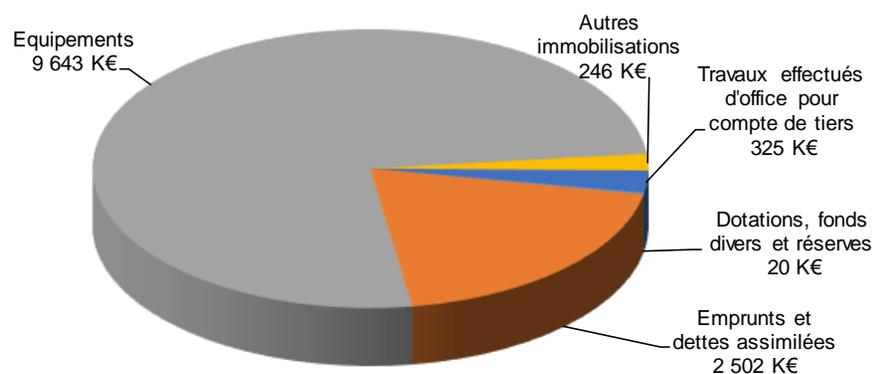
(1) : Zone critique entre 10 et 15 - Bonne situation : entre 5 et 10

Le maintien du niveau de l'encours conjugué à une épargne brute en augmentation, permet d'améliorer la capacité de désendettement. Un ratio entre 5 et 10 est le reflet d'une bonne situation.

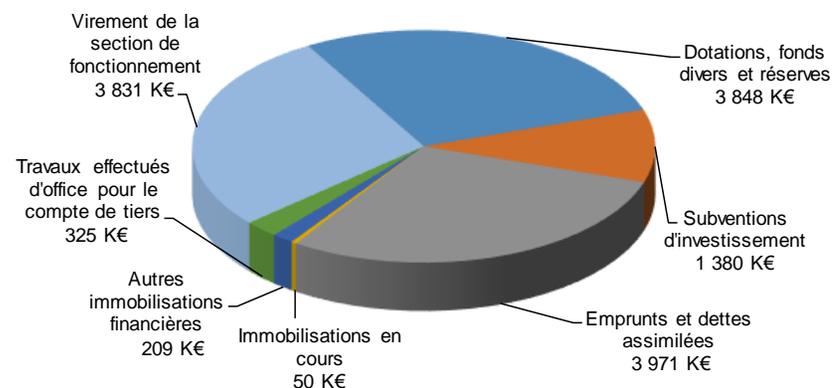
# Les orientations budgétaires 2020 de la Ville

## Les investissements 2020

**Budget primitif 2020**  
Dépenses - Propositions nouvelles : 19,37 M€



**Budget primitif 2020**  
Recettes - Propositions nouvelles : 15,08 M€



## ***Analyse prospective 2020 – 2022***

***Scénario de base :***

***9 M€ d'investissement par an***

***sans augmentation des taux de fiscalité***

***Fonctionnement : prise en compte de l'impact de la crise sanitaire avec des répercussions modérées***

## Analyse prospective 2020 – 2022 – Scénario de base

### Les hypothèses retenues

Thème	Agrégat	Hypothèse
<b>Fiscalité</b>	Base taxe foncière – habitation (TF - TH)	2021- 2022 / Evolution 1%
<b>Recettes de fonctionnement</b>	Produits des services (chap 70)	2021 : constant par rapport 2019 pour les produits des services Stationnement : Constant par rapport à 2019
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	Charges à caractère général (chap 011)	Evolution 2021-2022: + 2 %
	Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	Evolution 2021-2022: + 2 %
	Subventions versées (art 657)	<b>Subventions aux associations :</b> 2021-2022 : + 1%
	Charges exceptionnelles (chap 67)	Subvention cuisine : 2020 : 370 K€ - 2021 : 250 K€ ; 2022 : 180 K€ Charges exceptionnelles coronavirus : + 150 K€ en 2020

## Analyse prospective 2020 – 2022 – Scénario de base

### Le fonctionnement (en K€)

	2019	Prospective		
		2020	2021	2022
Produit des contributions directes	13 700	13 817	13 954	14 092
Fiscalité indirecte	1 320	1 132	1 178	1 178
Dotations	6 891	6 583	6 654	6 725
Autres recettes d'exploitation	4 675	3 670	4 123	4 273
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>26 586</b>	<b>25 202</b>	<b>25 910</b>	<b>26 269</b>
Charges à caractère général (chap 011)	5 510	5 533	5 760	5 875
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	10 929	10 691	10 905	11 123
Autres charges de gestion courante (chap 65)	2 546	2 553	2 597	2 622
Intérêts de la dette (art 66111)	555	529	526	495
Autres dépenses de fonctionnement	2 445	2 735	2 472	2 400
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>21 984</b>	<b>22 041</b>	<b>22 259</b>	<b>22 515</b>

## Analyse prospective 2020 – 2022 – Scénario de base

### L'investissement (en K€)

	2019	Prospective		
		2020	2021	2022
FCTVA (art 10222)	1 147	1 500	1 308	1 312
Emprunts	6 000	6 000	3 500	3 900
Autres recettes	4 250	4 426	2 730	2 730
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>11 397</b>	<b>11 926</b>	<b>7 538</b>	<b>7 943</b>

Dépenses d'équipement	11 933	9 000	9 000	9 000
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	2 539	2 238	2 404	2 609
Autres dépenses d'investissement	265	247	247	247
Capacité d'investissement résiduelle	0	0	0	0
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>14 737</b>	<b>11 486</b>	<b>11 651</b>	<b>11 856</b>

## Analyse prospective 2020 – 2022 – Scénario de base

### Les épargnes et le résultat (en K€)

	2019	Prospective		
		2020	2021	2022
<b>Epargne de gestion</b>	4 676	3 689	4 177	4 249
Intérêts de la dette	555	529	526	495
<b>Epargne brute</b>	4 121	3 161	3 651	3 755
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	2 539	2 238	2 404	2 609
<b>Epargne nette</b>	1 583	922	1 247	1 146

Fonds de roulement en début d'exercice	-2 738	-1 476	2 124	1 662
Résultat de l'exercice	1 261	3 601	-462	-159
Fonds de roulement en fin d'exercice	-1 476	2 124	1 662	1 503

Capital Restant Dû cumulé au 01/01	20 925	24 387	28 148	29 245
Capital Restant Dû cumulé au 31/12	24 387	28 148	29 245	30 536

<b>Ratio de désendettement</b>	5,9	8,9	8,0	8,1
--------------------------------	-----	-----	-----	-----

**Les épargnes restent positives.**

**Le fonds de roulement est maintenu à plus de 1 M€.**

**Le ratio désendettement est correct.**

## Analyse prospective 2020 – 2022 – Scénario alternatif

### Les hypothèses retenues

Thème	Agrégat	Hypothèse
<b>Fiscalité</b>	Base taxe foncière – habitation (TF - TH)	Evolution 0%
<b>Recettes de fonctionnement</b>	Produits des services (chap 70)	2021 : -2 % par rapport 2019 pour les produits des services Stationnement : 2021 : - 5 % de 2019 – 2022 : recettes 2019
	Dotation forfaitaire (art 74)	2021 – 2022 : -1 % des recettes réelles de fonctionnement soit 250 K€
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	Charges à caractère général (chap 011)	Evolution 2021-2022: + 2 %
	Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	Evolution 2021-2022: + 2 %
	Subventions versées (art 657)	<b>Subventions aux associations :</b> 2021-2022 : + 1%
	Charges exceptionnelles (chap 67)	Subvention cuisine : 2020 : 370 K€ - 2021 : 250 K€ ; 2022 : 180 K€ Charges exceptionnelles coronavirus : + 150 K€ en 2020

## Analyse prospective 2020 – 2022 – Scénario alternatif

### Le fonctionnement (en K€)

	2019	Prospective		
		2020	2021	2022
Produit des contributions directes	13 700	13 817	13 817	13 817
Fiscalité indirecte	1 320	1 132	1 178	1 178
Dotations	6 891	6 583	6 404	6 218
Autres recettes d'exploitation	4 675	3 670	3 999	4 239
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>26 586</b>	<b>25 202</b>	<b>25 399</b>	<b>25 452</b>

Charges à caractère général (chap 011)	5 510	5 533	5 760	5 875
Charges de personnel et frais assimilés (chap 012)	10 929	10 691	10 905	11 123
Autres charges de gestion courante (chap 65)	2 546	2 553	2 597	2 622
Intérêts de la dette (art 66111)	555	529	526	495
Autres dépenses de fonctionnement	2 445	2 735	2 472	2 400
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>21 984</b>	<b>22 041</b>	<b>22 259</b>	<b>22 515</b>

## Analyse prospective 2020 – 2022 – Scénario alternatif

### L'investissement (en K€)

	2019	Prospective		
		2020	2021	2022
FCTVA (art 10222)	1 147	1 500	1 308	1 312
Emprunts	6 000	6 000	3 500	3 900
Autres recettes	4 250	4 426	2 730	2 730
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>11 397</b>	<b>11 926</b>	<b>7 538</b>	<b>7 943</b>
Dépenses d'équipement	11 933	9 000	9 000	9 000
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	2 539	2 238	2 404	2 609
Autres dépenses d'investissement	265	247	247	247
Capacité d'investissement résiduelle	0	0	0	0
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>14 737</b>	<b>11 486</b>	<b>11 651</b>	<b>11 856</b>

## Analyse prospective 2020 – 2022 – Scénario alternatif

### Les épargnes et le résultat (en K€)

	2019	Prospective		
		2020	2021	2022
<b>Epargne de gestion</b>	4 676	3 689	3 666	3 432
Intérêts de la dette	555	529	526	495
<b>Epargne brute</b>	4 121	3 161	3 140	2 937
Remboursement capital de la dette (chap 16 hors 166, 16449 et 1645)	2 539	2 238	2 404	2 609
<b>Epargne nette</b>	1 583	922	736	328
Fonds de roulement en début d'exercice	-2 738	-1 476	2 124	1 151
Résultat de l'exercice	1 261	3 601	-973	-976
Fonds de roulement en fin d'exercice	-1 476	2 124	1 151	175
Capital Restant Dû cumulé au 01/01	20 925	24 387	28 148	29 245
Capital Restant Dû cumulé au 31/12	24 387	28 148	29 245	30 536
<b>Ratio de désendettement</b>	5,9	8,9	9,3	10,4

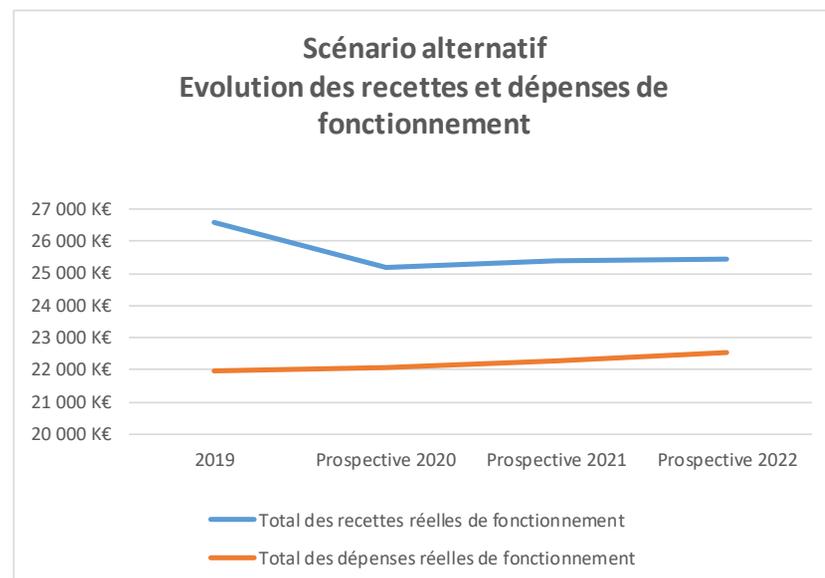
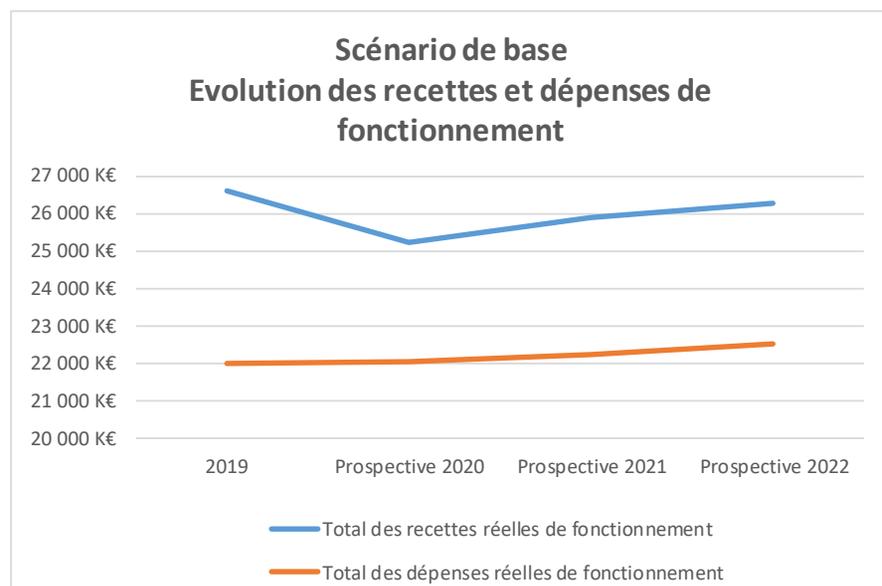
**L'épargne nette reste positive**

**A compter de 2022, le fonds de roulement est inférieur à 1 M€**

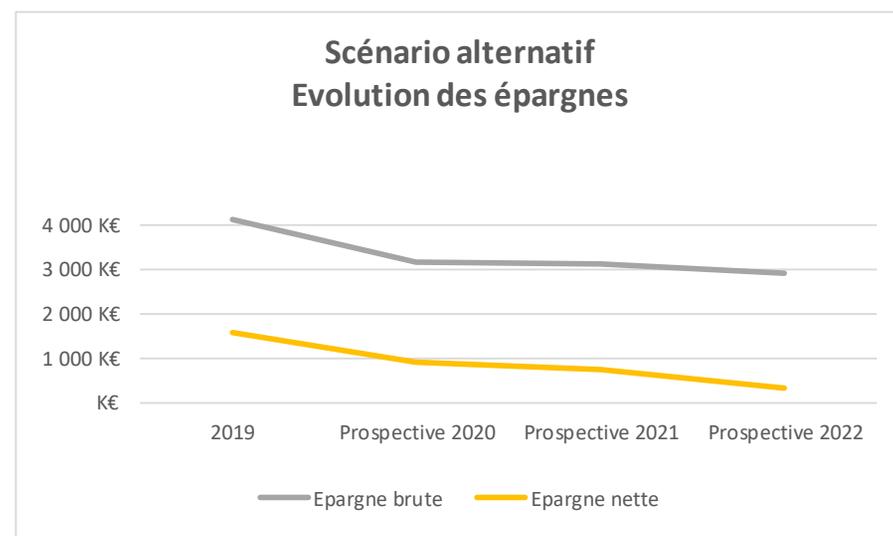
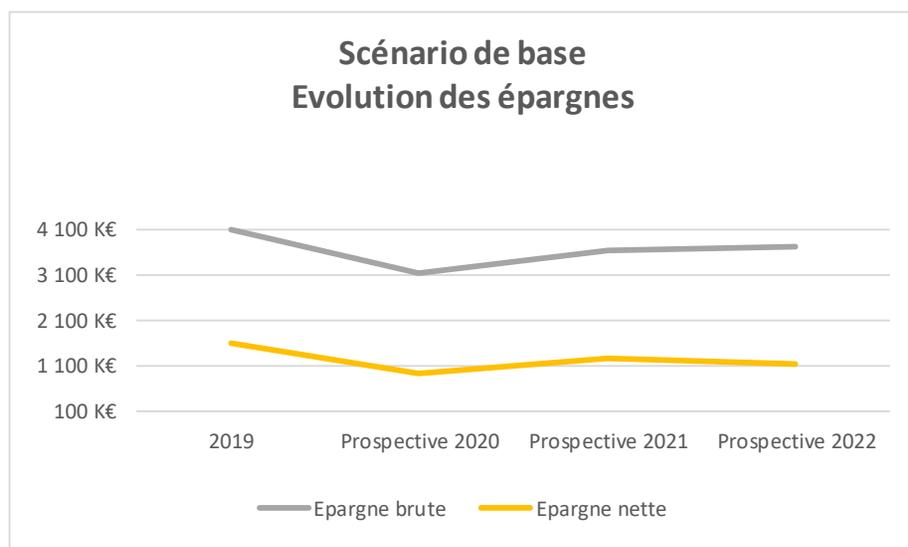
**Le ratio de désendettement se dégrade**

## Analyse prospective 2020 – 2022 - Synthèse

Les graphiques suivants résument les éléments essentiels des indicateurs des deux scénarios présentés précédemment



## Analyse prospective 2020 – 2022 - Synthèse



**Conclusion :**

*Au 31 décembre 2019, la Ville présente une situation financière saine avec une capacité d'autofinancement (CAF) qui s'améliore et un ratio de désendettement qui reste faible, permettant d'envisager l'avenir sereinement.*

*Mais, la crise sanitaire et la mise à l'arrêt de nombreuses activités et services publics, n'est pas sans conséquences sur le budget, du fait de l'engagement de dépenses supplémentaires ou des pertes de recettes fiscales ou tarifaires, impactant les ressources.*

*Cependant, les collectivités sont des acteurs économiques essentiels qui ont un rôle à jouer dans la reprise de l'activité.*

*Aussi, la Ville souhaite accompagner le tissu économique et associatif local dans la reprise de l'activité avec le maintien des investissements, et des aides aux associations et le soutien aux commerces.*

*Il conviendra de rester prudent car s'il est possible d'estimer les conséquences immédiates de la crise sanitaire, il est plus difficile de connaître tous les impacts de la crise économique et sociale à venir.*